

**Elise GUERIN**

**Brevet de Technicien Supérieur Agricole  
Option : Gestion et Protection de la Nature  
Spécialité : Gestion des Espaces Naturels.**

# Le lac du Portage : agir pour sa sauvegarde

Promotion: 2006-2008



## Note de synthèse

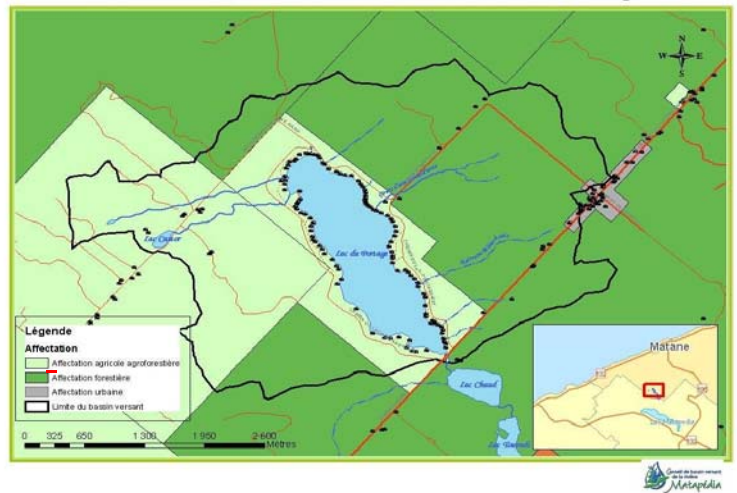


*Source* : Elise GUERIN  
Le lac du Portage.



Ce stage professionnel s'est déroulé au Québec. Le **lac du Portage** se situe plus précisément au nord-ouest du bassin versant de la rivière Matapédia sur la péninsule gaspésienne. Le **Conseil de Bassin Versant de la Rivière Matapédia** (CBVRM), gestionnaire de ce milieu, est un organisme récent (créé en 2003) qui a pour charge de réaliser un **diagnostic socio-environnemental** de l'ensemble du bassin versant. L'association du lac du Portage œuvre quant à elle à la préservation du lac dans différentes actions.

Localisation et limite du bassin versant du Lac du Portage



## Le lac du Portage, un milieu en pleine mutation...

Le lac du Portage est un **lac de tête**, ayant une superficie de **1,55 ha** et une profondeur de 11 mètres en moyenne, alimenté par **13 ruisseaux** ; il est entouré par **155 propriétés privées** dont 132 qui possèdent une résidence et parmi celles-ci 36 sont permanentes. Les autres habitations sont occupées en période estivale (de mai-juin à août-septembre) et voit son nombre de riverains augmenter de près de **60%**. Les **rives** sont pour la plupart **artificialisées** et ne sont composées que d'une végétation, souvent sommaire (ex : pelouse). L'étude a permis de constater que le lac subit des changements, notamment dus à sa **forte anthropisation**. En effet, les **activités sont nombreuses** et très diversifiées (kayaks, bateau de plaisance, pêche, baignade...), certaines demandent des infrastructures (quais, descentes à bateau) et d'autres ne sont pas forcément très adaptées au milieu (bateau à forte puissance tel que des bateaux de mer).



Source : Elise GUERIN ;  
Le lac du Portage et ses bateaux.

## ...une eau qui reste néanmoins de qualité...

Le lac se situe dans la zone de transition **oligo-mésotrophe**, comme ont pu le montrer les résultats de phosphore ( $7,7\mu\text{g.L}^{-1}$ ) et de la chlorophylle  $\alpha$  ( $1,7\mu\text{g.L}^{-1}$ ). Mais également la moyenne estivale (sur 3 ans) de la turbidité de l'eau est de 4,49 mètres. Ce qui traduit aussi d'une **concentration** faible et donc d'une **biomasse d'algues** en suspension **faible**.

Les taux d'oxygène mesurés restent appréciables pour les populations de poissons présentes dans le lac. Mais il faut tout de même faire **attention à réduire les apports en éléments nutritifs**.

## ...mais pour combien de temps ?

Le fait qu'**aucune rive** ne soit complètement **naturelle**, favorise les apports en éléments nutritifs du fait que la **végétation riveraine ne remplit pas ces fonctions** des **4 F** :

- ↪ **F**reiner les sédiments : ralentit les eaux de ruissellement et prévient l'érosion ;
- ↪ **F**iltrer les polluants : prévient la prolifération des algues et des plantes aquatiques en absorbant les apports d'azote et de phosphore ;
- ↪ **RaF**raîchir le bord de l'eau : en fournissant de l'ombrage ;

👉 **Favoriser** la faune et la flore : puisque le littoral est avantage par une température adéquate et les habitats propices à la reproduction (protégés des sédiments).

Ce phénomène va **augmenter le développement des herbiers aquatiques** devant les propriétés et donc diminuer la possibilité de déplacement pour les riverains, c'est moins esthétique et valorisant pour leur terrain. Mais cela est aussi un signe d'**enrichissement en matières organiques**.

## Les actions déjà réalisées.

L'action, dans un premier temps s'est essentiellement tournée vers les riverains, dans l'objectif de **sensibilisation**, par le CBVRM. Plusieurs rencontres se sont effectuées et ont permis de mieux connaître le lac et son état pour les riverains.

Cela a ensuite donné lieu à des actions plus concrètes, telles que la **renaturalisation** des bandes riveraines des propriétés privées. En effet, **5 « terrains modèles »** ont été choisis, pour le 1<sup>er</sup> se trouvait un muret en bordure du lac, pour le 2<sup>nd</sup> un enrochement, le 3<sup>ème</sup> était composé d'une unique pelouse sur un terrain en pente douce, le 4<sup>ème</sup> était un terrain ayant subi une « mise à nu » suite à un déboisement et une **bande riveraine « exemplaire »** pour le dernier. L'action a consisté à remettre de la **végétation indigène** sur les endroits les plus « nus » avec différentes espèces de différentes strates (arborescentes, arbustives, herbacées). Cette diversité permet de mieux filtrer les eaux, de les ralentir et de limiter les apports au lac.



*Source* : Elise GUERIN ;  
Une bande riveraine exemplaire.

Les **différentes techniques d'aménagements** ont servi de modèle pour les riverains, invités à agir et à les reproduire sur leur propre terrain.

## Les propositions d'actions nouvelles.

Les préconisations élaborées ont pour but de **sauvegarder** le lac et **l'ensemble de ses intérêts** : écologiques, économiques et sociaux.

Chacun de ces objectifs est hiérarchisé par priorité et donne suite à des **propositions de gestion**.

Celui de la renaturalisation est repris à plusieurs reprises, c'est un travail long, qui doit avoir une continuation et doit être réalisé sur les abords du lac et ses ruisseaux.

Le tableau situé sur la page suivante fait part de l'ensemble des propositions de gestion qui ont été proposées.



*Source* : Elise GUERIN ;  
Le lac du Portage.



## Tableau des objectifs et propositions de gestion pour le lac du Portage.

| Objectifs  | Sous-objectifs  | Propositions   |
|--|---|--|
| Améliorer la qualité physico-chimique de l'eau du lac.                       | limiter les apports en sédiments.                         | Reconstitution de la ripisylve autour du lac.                                      |
|  |   | Reconstitution de la ripisylve sur les tributaires.                                |
|  | Vérifier le bon fonctionnement des fosses septiques.      | Suivi de l'état sanitaire des fosses septiques se trouvant autour du lac.          |
|  | Utiliser autrement les aménagements nautiques.            | Création de quais collectifs.  |
|  |   | Orientation des descentes à bateau au lac.   |
|  | Utiliser une nouvelle méthode pour la gestion des fossés. | Utilisation de la méthode du tiers inférieur.                                      |
|  | Continuer le suivi de la qualité de l'eau du lac.         | Réalisation de mesures dans le lac.  |
|  | Sensibiliser les riverains du lac du Portage.             | Actions d'informations.  |
| Elaborer une réglementation au niveau des activités et de leur accès au lac. |   | Révision de l'accès au lac.  |
|  |   | Mise en place d'une réglementation au niveau des différentes activités sur le lac. |